

FIP ou FISA - Apprenti ou stagiaire de la Formation Continue nouvel-entrant à l'INSA Strasbourg

Un doute, une question ? Consultez notre chatbot (bulle interactive rouge) ou notre **Foire aux questions - FAQ** (bouton noir), sur notre site : www.insa-strasbourg.fr (onglet Candidats > Inscriptions).

Fermeture du Centre de Formation Continue du 20 juillet au 18 août inclus.

1. Vous vous acquittez de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Tous les étudiants et apprentis inscrits en formation initiale (y compris par la voie de l'apprentissage) doivent obligatoirement s'acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) avant la préinscription à l'INSA Strasbourg **sauf les stagiaires de la formation continue (FC)**.

L'acquittement se fait par paiement sur le site : cvec.etudiant.gouv.fr

Pour plus d'informations : MesServices.Etudiant.gouv.fr

NB : veillez à orthographier votre Nom et Prénom conformément à votre pièce d'identité.

L'attestation nominative d'acquittement de la CVEC sera à numériser et à déposer obligatoirement au moment de votre préinscription en ligne (voir « 3. Vous finalisez votre inscription à distance »).

2. Vous procédez à votre pré-inscription en ligne

Après acquittement de la CVEC, vous devrez effectuer votre pré-inscription en ligne en vous connectant à l'adresse suivante :

Lien « [Étudiant nouvel-entrant à l'INSA Strasbourg](#) »

Navigateur préconisé : Mozilla Firefox (configuré en navigateur français pour les étudiants étrangers).

entre le 5 juillet et le 18 août 2024 (minuit)

Pour les candidats admis tardivement, le délai de pré-inscription en ligne fixé au 18 août 2024 (minuit) sera décalé automatiquement.

Connexion

Se connecter via n° INE/BEA (10 chiffres et une lettre, voir relevé de notes du baccalauréat) ou N° de candidature/N° INSA qui vous a été communiqué par mail.

Si vous êtes étranger, vous n'avez pas de n° INE/BEA, utilisez le numéro de candidature INSA qui vous a été communiqué par mail et votre date de naissance.

Votre préinscription en ligne ne sera prise en compte que lorsque vous aurez **validé et ouvert la fenêtre d'impression** de votre dossier. Notez qu'aucun accusé de réception ne vous sera adressé.

Afin de vous aider dans la saisie, il est vivement recommandé de prendre connaissance du « **Guide étudiant - préinscription en ligne** » (www.insa-strasbourg.fr , onglet CANDIDATS / Inscriptions, rubrique Modalités d'inscriptions).

3. Vous finalisez votre inscription à distance

Envoi dématérialisé des pièces justificatives

Pour valider votre inscription, vous devrez numériser vos pièces justificatives et les déposer au moment de votre préinscription en ligne (onglet « Pièces-jointes ») au plus tard le 18 août 2024 (minuit).

Pièces justificatives à déposer en ligne (chaque pièce jointe ne doit pas excéder 2MB et doit être dans l'un des formats suivants : .pdf, .jpg, .jpeg, .png. Veillez à la lisibilité des documents déposés) :

- une copie d'une pièce d'identité officielle en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, etc.) ;
- l'attestation d'acquiescement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) ;
- l'attestation d'assurance responsabilité civile 2024/2025 (portant la mention « Scolaire et extra-scolaire » et indiquant votre Nom et Prénom) ;

Notez qu'aucun accusé de réception du dépôt des pièces justificatives en ligne ne vous sera adressé. Si votre dossier est incomplet, vous en serez informé par mail (sur votre adresse mail personnelle) ultérieurement.

Certificat de scolarité, accès informatiques et carte étudiant 2024/2025

Une fois votre pré-inscription validée par nos services, vous pourrez télécharger vos certificats de scolarité, vos accès informatiques en vous reconnectant à l'application de pré-inscription en ligne "[Coriandre](#)", puis cliquez sur l'onglet "Rapport > Imprimer le certificat de scolarité".

Il vous faudra activer votre compte informatique dans les plus brefs délais, à l'aide du « Kit démarrage informatique nouvel arrivant » disponible sur notre site : www.insa-strasbourg.fr, onglet CANDIDATS / Inscriptions, rubrique « Informations complémentaires » (menu déroulant).

Ce compte vous donnera accès à un ensemble de services numériques mis à votre disposition par l'INSA : messagerie (adresse mail INSA à utiliser pour toutes vos correspondances avec les différents services de l'école), emplois du temps, cours en ligne, accès au wifi, etc.

Pour toute problème de connexion, vous pouvez écrire à : preinscriptions@insa-strasbourg.fr

La procédure de délivrance de votre carte d'étudiant « Pass Campus » (passcampus.fr/) vous sera communiquée par mail en début de formation par le Centre de Formation Continue.

Période d'inscription administrative 2024/2025

Extrait article D 612.2 du Code de l'éducation : « Nul ne peut être admis à participer en qualité d'étudiant aux activités d'enseignement et de recherche d'un établissement d'enseignement supérieur s'il n'est régulièrement inscrit dans cet établissement. L'inscription est annuelle. Elle est renouvelée au début de chaque année universitaire. »

Dès l'ouverture de l'application de pré-inscription, mi-juillet. Finalisation de l'inscription administrative au plus tard 15 jours calendaires après la date de la rentrée universitaire de la formation dans laquelle l'étudiant a été admis.